

Résumé

Étude observationnelle de la prise en charge médicamenteuse de la douleur dans l'unité d'oncologie stationnaire d'un hôpital universitaire

Introduction

Malgré les directives thérapeutiques de sociétés savantes, une étude récente¹ rapporte une prévalence de la douleur de 50.7% chez les patients atteints d'un cancer, avec un ressenti de douleur modérée à sévère dans 38% des cas.

Objectif

Cette étude vise à déterminer l'ampleur de cette problématique chez les patients hospitalisés dans l'unité d'oncologie au CHUV, par un état des lieux de la douleur, de son évaluation et des prescriptions antalgiques.

Matériel et Méthode

Etude rétrospective sur dossier médical. Eléments relevés : données démographiques, intensité de la douleur (échelle de gradation numérique EN et appréciation verbale EV), antalgiques prescrits, doses, voies d'administration.

Résultats

116 patients inclus, représentant 153 hospitalisations (15.3-16.06.17), 68% d'hommes (n=79), âge médian 65 ans [19-92 ; intervalle 61-70 ans = 32% des patients]. Fonction rénale selon CKD-EPI : G1-2 n=101 (88%). Evaluation de la douleur quotidienne pour chaque patient. 1701 évaluations effectuées (21% quantitativement avec EN, 6.4% quantitatif+qualitatif, 41% qualitative avec appréciation verbale seule=940 évaluations douloureuses au totale (=80% des patients). 356 épisodes douloureux objectifs : EN=1-3 (8%), EN=4-6 (9%), EN=7-10 (4%). 306 prescriptions représentant 22 molécules dont les principales : morphine n=114 (52% parentéral [38% S.C, 14% IVD], 48% per os [33% sirop]), paracétamol n=85 (81% 1g per os), AINS n= 21 (ibuprofène 2%, métamizole 5%). Doses unitaires de morphine aux 4h : S.C [2-8mg] dont 59% < 5mg ; IVD [2-6mg] dont 24% < 5mg; sirop [1-15mg] dont 89% < 10mg. Viennent ensuite le fentanyl, le tramadol, l'oxycodone et l'ésomeprazole.

Conclusion

L'évaluation de la douleur exige des éléments structurés, multimodaux, qualitatifs et quantitatifs. Avec 41% d'évaluations qualitatives sans EN, il est difficile de juger d'une prévalence réelle ; la sélection des molécules suit en revanche les recommandations². La morphine par voie orale est majoritairement prescrite à des doses <10mg, révélant des prescriptions relativement faibles. La

voie S.C est aussi appréciée même en présence d'une voie IV, qui permettrait d'effectuer une titration rapide afin d'accéder au soulagement. Nous tenterons de corréler ces doses avec leurs évaluations, leur efficacité, et justifierons si les voies d'administrations choisies sont adaptées à la prise en charge des douleurs. L'objectif est d'améliorer les pratiques. Il y a lieu de noter que la complexité de la documentation dans le dossier électronique participe peut-être à la difficulté de recenser les éléments essentiels.